



# L'EIACA et les minorités francophones au Canada : quelques points de repère théoriques et historiques

**Jean-Pierre Jeantheau**  
**Chargé de mission national**  
**Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)**

**Rév : janvier 2014**



Institut d'été 2013  
**LE PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION  
INTERNATIONALE DES COMPÉTENCES  
DES ADULTES (PEICA) :**  
**APPRENDRE DU PASSÉ, PRÉPARER L'AVENIR**  
du 26 au 28 juin 2013  
Montréal, QC



**The Centre for Literacy**  
Le centre d'alphabétisation

Institut d'été 2013  
**LE PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION  
INTERNATIONALE DES COMPÉTENCES  
DES ADULTES (PEICA) :**  
**APPRENDRE DU PASSÉ, PRÉPARER L'AVENIR**  
du 26 au 28 juin 2013  
Montréal, QC

## **LE CENTRE D'ALPHABÉTISATION**

**Titre – L'EIACA et les minorités francophones  
au Canada : quelques points de repère  
théoriques et historiques**

**Auteur :** Jean-Pierre Jeantheau

**Éditeur :** Le centre d'alphabétisation

**Canada**

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien  
financier du Bureau de l'alphabétisation et  
des compétences essentielles du  
gouvernement du Canada

Les opinions et les interprétations comprises dans ce  
document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas  
nécessairement celles du gouvernement du Canada.



## **L'EIACA et les minorités francophones au Canada : quelques points de repère théoriques et historiques**

Les objectifs de la présente étude étaient les suivants :

1. Donner quelques repères théoriques qui permettront de mieux comprendre les rapports complexes qu'entretiennent les groupes linguistiques minoritaires avec l'écriture, l'interprétation et l'usage de documents; comparer l'approche retenue par les enquêtes chapeautées par l'OCDE avec celles adoptées par les pays membres de la Communauté économique européenne où l'on retrouve des groupes linguistiques minoritaires;
2. Effectuer un examen comparatif de la langue choisie par les membres des groupes minoritaires pour répondre aux enquêtes internationales, en Europe et au Canada;
3. Creuser les données disponibles pour le Canada afin de voir s'il est possible d'en tirer des analyses qui diffèrent de celles qui ont déjà été faites (voir les documents produits par Statistique Canada);
4. Tirer quelques conclusions provisoires en ce qui a trait à l'élaboration de politiques publiques et de programmes andragogiques pour soutenir les groupes minoritaires linguistiques.

Ce texte veut répondre à ces objectifs en commençant par quelques informations sur la façon dont les problématiques liées aux langues sont prises en compte dans des enquêtes qui sont menées dans divers pays européens ou du monde; ensuite il fera état de quelques travaux sur les données figurant dans le fichier réalisé à la suite de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA<sup>1</sup>), qui seront mis en lien avec certaines conceptions théoriques ou générales concernant les situations de langues en contact. Enfin, il fera état des idées de préconisations que cette étude inspire à l'auteur, un quasi parfait étranger n'ayant pratiquement aucune expérience de terrain de la situation sociolinguistique réelle du Canada.

### **Introduction**

Le document sur volet canadien de l'enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003 (EIACA), rédigé par Jean-Pierre Corbeil, a exploré de façon très complète ce que cette enquête internationale pouvait apporter comme information sur la situation en matière d'alphabétisation et de compétences des adultes chez les minorités de langue officielle, c'est-à-dire au sein des populations anglophones résidant au Québec ou des francophones résidant dans les provinces majoritairement anglophones.

En outre, le rapport offre, en se fondant sur les tests cognitifs qui faisaient partie de l'enquête, des considérations sur le niveau de maîtrise de la littératie et des compétences de ces minorités de langue officielle dans la langue qu'ils ont choisie pour passer les tests.

La partie historique du rapport montre, comme le souligne à juste titre Wagner, qu'il faut tenir compte « des conditions sociohistoriques, politiques et économiques dans lesquelles ont évolué ces

---

<sup>1</sup> Cette enquête est également connue sous le nom d'ELCA au Canada.



communautés linguistiques. Celles-ci ont en effet grandement influé sur le développement de leur niveau d'alphabétisme » (Wagner, 2002, p. 22). Jean-Pierre Corbeil reprend la remarque à son compte dans sa conclusion, en insistant sur les parcours scolaires distincts des anglophones et des francophones, qui expliquent, selon ses analyses, la plus grande partie des différences de performances enregistrées par l'enquête entre les deux groupes. Les tableaux sur l'évolution des résultats des personnes se déclarant francophones confortent cette explication, puisqu'on constate une amélioration due très probablement à un effet de génération; les générations étant sorties du champ de l'enquête du fait de leur vieillissement étant le moins scolarisé. Cette moindre scolarisation est par ailleurs expliquée, au moins en partie, par l'histoire de la scolarisation en français des francophones dans les provinces autres que le Québec.

Jean-Pierre Corbeil remarque aussi qu'une grande partie des francophones vivant hors du Québec (surtout en Ontario ou au Manitoba) ont répondu aux tests en anglais alors qu'ils déclaraient posséder une bonne maîtrise de leur langue maternelle : le français. Cette constatation va nous amener à nous poser plusieurs questions. Tout d'abord : Est-ce une particularité canadienne ? Ensuite nous demanderons quelles sont les principales informations données par l'enquête EAICA et le rapport de Statistique Canada sur le sujet, et enfin comment interpréter ce choix tout en revisitant les concepts de langue et de langage sous-jacents à toute description d'une situation sociolinguistique.

## **1. Le choix de la langue de test pour les enquêtes auprès des adultes ou jeunes adultes en milieu multilingue en Europe**

Pour bien comprendre la singularité de la situation qui prévaut au Canada, il faut se pencher sur les pays qui offrent, lors d'enquêtes sur les compétences des adultes ou des jeunes adultes, la possibilité de choisir la langue du test. En Europe, il n'y en a qu'une poignée, car la plupart des pays européens ne possèdent qu'une langue officielle et c'est généralement dans cette langue que les tests sont proposés. Parmi les cas emblématiques, citons l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, mais aussi la France et la Grande-Bretagne. Si la France a parfois recours dans ses territoires d'outre-mer à des introductions aux tests en créole, voire des explications de consignes dans des langues locales (par exemple Shimaoré ou Shibuchi pour le département de Mayotte), cela n'a aucune commune mesure avec les dispositions que l'on peut rencontrer au Canada. En effet, les enquêtes effectuées en France ont toujours pour but d'évaluer la maîtrise de l'unique langue officielle, dans laquelle tous les documents officiels doivent être rédigés et qui est pour tous la langue obligatoire de l'école.

Néanmoins, il existe des pays européens qui possèdent plusieurs langues officielles. C'est le cas de la Suisse et de la Belgique, par exemple.

En Suisse (qui ne participe pas au PEICA) les tests de littératie sont traduits en allemand, français et italien, mais les langues ont des aires géographiques définies (à l'exception de quelques villes bilingues), et à chaque aire géographique correspond une langue de passation des tests, quelle que soit la langue maternelle ou le langage généralement parlés par les interviewés. Il en va de même en Belgique (seule la partie néerlandaise participe au PEICA) avec les régions wallonne (langue française) ou flamande (langue néerlandaise) ou allemande (langue allemande). Dans le cas de PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves de 15 ans), la question du choix de la langue du test est contournée par le fait que les épreuves se déroulent dans des écoles qui ne possèdent en général qu'une



seule langue d'enseignement, ce qui résout le problème du choix de la langue d'évaluation. Il existe cependant une zone bilingue; Bruxelles, mais dans laquelle les écoles sont généralement monolingues.

L'Espagne possède aussi plusieurs régions autonomes qui ont leur propre langue officielle (la Catalogne, le Pays basque, la Galice) même si la langue de l'administration centrale (espagnole) et unificatrice est l'espagnol (Castillan). Il arrive que, dans ces zones, les autorités offrent des possibilités de choix entre plusieurs langues lors de la passation de certains tests. Cette offre varie selon les enquêtes, y compris celles effectuées auprès des adultes. Cependant pour la dernière édition de PISA, la Catalogne a choisi de faire passer les tests à tous les élèves seulement en catalan. Cette attitude a été critiquée par plusieurs universitaires et politiciens, surtout en raison des conséquences défavorables sur l'estimation de la compétence moyenne en littératie des jeunes de la région, et donc sur le classement défavorable de la région sur les échelles de compétence moyenne de l'OCDE. En effet, certains élèves résidant en Catalogne sont plus à l'aise en Castillan qu'en Catalan.

### *Le cas luxembourgeois*

Autre cas de multilinguisme : le Luxembourg. Le pays possède trois langues officielles : le Luxembourgeois, l'Allemand, le Français. À l'école maternelle, la langue de socialisation est majoritairement le luxembourgeois, mais dans le système scolaire en général, c'est l'allemand qui est privilégié surtout dans la première partie de la scolarité, puis lors des études supérieures et spécialisées, car une majorité des filières utilise cette langue. Le français, enseigné en parallèle à l'allemand, joue cependant pour les meilleurs élèves un rôle de sélection au cours du cursus scolaire. Paradoxalement, les trois quarts des habitants du Luxembourg déclarent le luxembourgeois comme leur langue maternelle !

La problématique langagière est très développée au Luxembourg et le système éducatif vise à produire des citoyens au moins trilingues (l'anglais étant bien sûr en Europe la première langue « étrangère » étudiée). Évidemment chaque personne a des compétences différentes dans les trois langues, des affinités particulières avec chacune. Face à un test cognitif, elle choisira l'une ou l'autre en fonction de son histoire scolaire personnelle et/ou de sa propre représentation de ses compétences. Mais on peut penser que cette personne ne fera pas forcément le même choix face à un questionnaire biographique.

L'exemple luxembourgeois est particulièrement intéressant, car, dans le cadre du PISA, le Luxembourg est le seul pays à avoir évalué, en compréhension de l'écrit, ses élèves en deux langues: l'allemand et le français. Lors de l'épreuve internationale de PISA 2009 (le 1er jour de test), les élèves ont pu choisir la langue du test (allemand ou français) pour les 3 domaines d'évaluation (littératie, numératie et compétences en technologie et sciences). Lors de l'enquête complémentaire (le 2e jour de test), une seconde épreuve en compréhension de l'écrit a été imposée à la moitié de la population des élèves de 15 ans. La langue de test était cette fois prescrite: le français ou l'allemand (de façon aléatoire) pour les élèves qui avaient choisi le questionnaire allemand lors de l'épreuve internationale, l'allemand ou le français (de façon aléatoire) pour ceux qui avaient choisi le français.

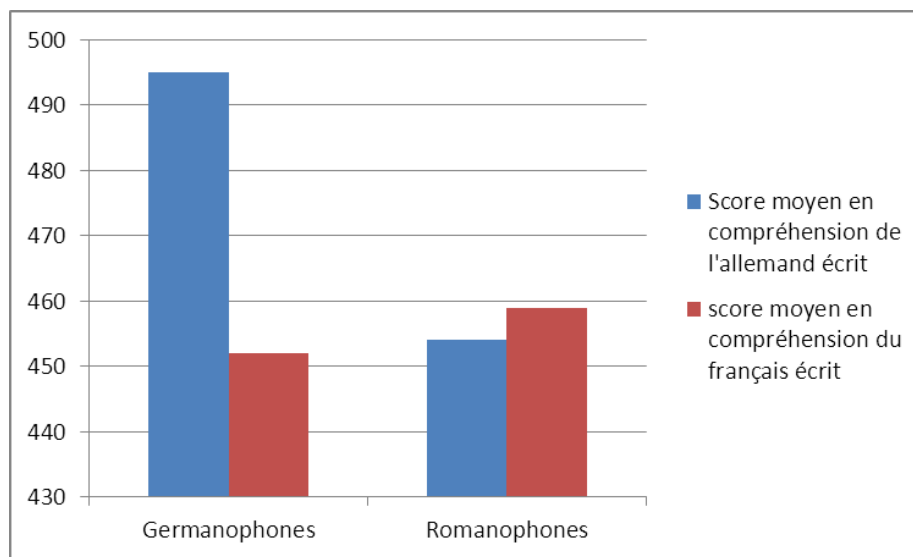
Lors du test international le premier jour, 80% des élèves ont choisi l'allemand, 20% le français. Sans surprise, les élèves ayant décidé de faire le test en allemand sont très majoritairement germanophones (77% déclarent que la langue parlée à la maison est le luxembourgeois ou l'allemand, mais 13% ont déclaré parler une langue romane) tandis que les élèves ayant choisi d'être testés en français



sont majoritairement romanophones<sup>2</sup> (79% déclarent que la langue principalement parlée à la maison est une langue romane, mais 14% déclarent parler le luxembourgeois ou l'allemand au domicile). Il semble donc que le choix de langue du test se soit fait non pas en choisissant la langue d'enseignement dominante, jusqu'en troisième année du secondaire, c'est-à-dire l'allemand, mais surtout en fonction de la proximité linguistique entre la langue « maternelle » déclarée ou plus exactement le langage parlé à la maison et la langue du test.

Lors de l'enquête complémentaire (2e jour de test), une seconde épreuve en compréhension de l'écrit a été imposée à la moitié de population d'élèves de 15 ans. La langue de test était cette fois prescrite (allemand ou français). Le dispositif permettait donc de distinguer quatre groupes d'élèves définis à partir de la langue employée lors des deux épreuves de compréhension de l'écrit (groupe allemand-allemand, groupe français-français, groupe allemand-français, groupe français-allemand). Dans le graphique ci-dessous, tiré du rapport luxembourgeois, les germanophones et francophones sont respectivement les élèves ayant choisi le test en allemand et en français lors du premier jour de passation des épreuves.

**Graphique 1 : Résultats des élèves germanophones et francophones du Luxembourg**



Source : rapport PISA 2009, Nationaler Bericht Luxemburg, publié par le Ministère de l'éducation du Luxembourg en décembre 2010, p117

Les organisateurs du test soulignent que le score moyen des « germanophones » en Allemand est très proche de la moyenne des résultats à PISA des pays de l'OCDE (m=495) et que leur score dans leur deuxième langue (français) est estimé très acceptable (451) pour une seconde langue. En revanche, ils

<sup>2</sup> Pour l'enquête, les chercheurs luxembourgeois ont amalgamé les langues d'origine latine déclarées. Le français est la plus représentée et figure aussi parmi les élèves ayant déclaré comme langue maternelle le portugais, l'espagnol ou l'italien.

constatent que les élèves qui ont choisi le français ont un score moyen nettement inférieur (de 40 points d'après PISA à 459), ils n'obtiennent pas un score sensiblement différent de leurs collègues germanophones dans leur deuxième langue (Allemand).

Notons au passage que si le Luxembourg est depuis le début de PISA parmi les pays dont la moyenne de réussite (475 score PISA) est toujours sensiblement inférieure à celle des autres pays de l'OCDE, il est aussi un des pays les plus riches (2ème après le Qatar pour son PIB par habitant d'après le FMI) du monde, largement au-dessus de tous les autres pays de l'OCDE sans posséder de ressources naturelles ...

Enfin, dans la perspective des futurs résultats du PEICA, on notera que pour la première fois les États-Unis ont offert, la possibilité aux personnes interrogées de répondre en Anglais et en Espagnol. Il sera intéressant de suivre ces résultats et d'observer les choix de langue de tests des Hispanophones déclarés.

## **2. Le cas canadien, vu au travers des fichiers de l'EAICA et du rapport de Jean-Pierre Corbeil**

À première vue, la situation du Canada apparaît donc originale, même si celles d'autres pays s'en approchent. Le questionnaire biographique de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes est a priori particulièrement intéressant du point de vue sociolinguistique, car il comprend plusieurs variables qui semblent pertinentes pour décrire statistiquement les pratiques langagières des populations des différentes régions du Canada. Il est probable que la plupart des questions ont été créées spécialement pour l'enquête canadienne (ou reprises d'autres enquêtes canadiennes préexistantes). Mais il faut garder à l'esprit que la partie biographique est déclarative et par conséquent que les réponses fournies par les interviewés dépendent grandement de toute une série de représentations individuelles de ce qu'est une langue, de ce que parler une langue signifie, mais aussi de la conscience de l'identité que l'on croit avoir ou que l'on veut afficher.

Travailler sur les résultats d'une enquête a pour limite évidemment le contenu de l'enquête, c'est-à-dire les informations qui sont contenues dans les fichiers, eux-mêmes dépendants des questions qui ont été posées aux enquêtés et du traitement (standardisation, codage) des réponses.

En explorant de façon rapide et succincte le fichier de l'enquête, on obtient, sans surprise, les mêmes chiffres que Corbeil. Ainsi, on constate que presque 12% des participants francophones n'ont pas passé les tests en français (2524 interviewés) avec des proportions est très variables d'une région à l'autre puisque les deux tiers des francophones déclarés résidant hors du Québec ont passé les tests EIACA en anglais.



**Tableau 1 : langue du test pour les personnes se déclarant francophones<sup>3</sup>**

Régions	Langue du test	
	anglais	français
Toutes sauf nord	12%	88%
Atlantique	46%	55%
Québec	2%	98%
Ontario	63%	37%
Ouest	95%	5%
Atlantique+Ontario+Ouest	<b>66%</b>	35%

Qu'est-ce qui explique ce choix ? Lorsqu'on examine les données, on ne peut s'empêcher de penser que c'est la langue la plus utilisée au domicile au moment de l'enquête et non la langue maternelle qui a influencé le choix de la langue de passage des tests.

Dans le tableau suivant, qui croise la langue déclarée parlée le plus souvent à la maison et la langue utilisée pour les répondre aux exercices du test, on s'aperçoit que seulement 0,5% (128 personnes) des participants qui parlent principalement l'anglais à leur domicile ont passé les tests en français, alors que 6,2% (1121 personnes) de celles qui utilisent principalement le français à la maison ont passé les tests en anglais, ce qui est inférieur de moitié au nombre de francophones ayant passé les tests en anglais.

**Tableau 2 : Langue parlée à la maison et langue du test**

REGION	Toutes régions moins le Nord		Total général
% Effectif non pondéré ligne	Langue du test		
Langue à la maison	Anglais	Français	
1-Anglais	99,5%	0,5%	100,0%
2-Français	6%	94%	100,0%
3-Autre	93%	7%	100,0%
9-Non déclaré	100,0%	0,0%	100,0%
Total général	78%	22%	100,0%

<sup>3</sup> Pour le questionnaire biographique est Francophone celui « qui a parlé comme première langue le français et continue à avoir une bonne maîtrise de cette langue. »





On remarquera (comme l'a fait Corbeil) que le nombre de personnes parlant principalement une autre langue que le français ou l'anglais à la maison est considérable (2115 personnes dans l'échantillon) et que ces personnes ont massivement choisi (93%) de passer les tests en anglais.

Cela ne doit pas cacher que d'une région à l'autre on relève de grandes différences de fréquences de choix de la langue anglaise pour le test parmi les personnes ayant déclaré parler principalement français à la maison.

**Tableau 3 : Langue française à la maison par régions et langue du test**

REGION	Toutes régions moins Nord			% de la population totale parlant français à la maison
% Effectif non pondéré ligne	Langue du test			
Langue à la maison français	Anglais	Français	Tôt. général	
Québec	1,8%	98,2%	100,0%	84%
Atlantique	36,1%	63,9%	100,0%	11%
Ontario	44,7%	55,3%	100,0%	3%
Ouest	85,6%	14,4%	100,0%	1%
Provinces moins Nord (total)	6,2%	93,8%	100,0%	22%

*Univers : toutes les régions sauf le Nord (données non pondérées)*

En creusant un peu ces données, on remarque que le pourcentage des personnes utilisant surtout le français à la maison et ayant choisi l'anglais pour les tests varie en fonction de leur poids démographique dans la province où ils résident : moins ils sont nombreux au sein de la population, plus ils sont enclins à choisir l'anglais pour le test. On pourrait faire la même remarque pour les francophones déclarés ayant passé les tests en anglais.

Dans le questionnaire biographique, il existe aussi des questions sur l'auto-estimation de la maîtrise de la langue dans laquelle la personne a passé le test, mais il aurait été plus intéressant d'avoir des auto-estimations de la maîtrise de chaque langue, pour pouvoir déterminer si le choix de la langue de test a été déterminé par cette auto-estimation (choix de la langue dans laquelle on s'estime le plus fort, surtout pour la lecture et l'écriture).

Enfin, en croisant la langue déclarée parlée à la maison et la langue déclarée comme étant la langue maternelle on obtient le tableau suivant.



**Tableau 4 : Langue maternelle déclarée et langue du test**

Francophones déclarés	Langue parlée à la maison		% de la population totale parlant français à la maison
	Anglais	Français	
Québec	1%	98%	84%
Atlantique	17%	83%	11%
Ontario	41%	58%	3%
Ouest	70%	29%	1%
Toutes régions - Nord	8%	92%	22%
Atlantique + Ontario + Ouest	41%	59%	

Comme précédemment, on constate que c'est dans les provinces dans lesquelles le pourcentage de personnes pratiquant le français à la maison est le plus petit que la proportion des francophones déclarés parlant l'anglais à la maison est la plus grande.

Sur ce plan, Corbeil note que « ... la décroissance du poids relatif des francophones au sein de la population canadienne, de même que leur faible concentration au sein de plusieurs régions, exerce une pression qui tend à limiter l'usage du français dans la vie quotidienne et professionnelle » (Corbeil, 2006, p. 25).

Plus les francophones déclarés sont minoritaires dans une région, moins ils sont nombreux à majoritairement parler le français à la maison.

**Tableau 5 : Francophones déclarés parlant français à la maison par genre**

Toutes les régions - Nord et Québec			
Somme de poids	Langue du test		
	Anglais	Français	Total général
Hommes	46%	54%	100%
Femmes	42%	58%	100%
Total général	44%	56%	100%

Le tableau 5 nous apprend que parmi les francophones déclarés parlant français à la maison, ce sont les femmes qui choisissent plus souvent de passer les tests en français. On fait la même constatation quel que soit le niveau d'étude des hommes ou des femmes.

Dans le tableau suivant, nous avons isolé les personnes, résidant dans le champ de l'enquête moins le Québec et la région nord, ayant déclaré être « francophones » et parler français à leur domicile, ensuite

nous avons croisé les origines ethniques déclarées et le choix linguistique fait pour répondre au questionnaire.

**Tableau 6 : Toutes régions moins Québec et Nord, « francophones », parlant français au domicile, origine ethnique par langue du test**

Valeurs pondérées et nb	Test en anglais	Test français en	Test en angl.	Test en fr.	Total gén.
Canadien	34%	66%	63	158	221
Anglais seulement	59%	41%	23	34	57
Français seulement	43%	57%	638	949	1587
Autre seulement	51%	49%	46	66	112
Deux origines ou plus	46%	54%	259	316	575
Ne sait pas	55%	45%	4	4	8
Total général	44%	56%	1033	1527	2560

On constate que c'est parmi les Canadiens (francophones) d'origine canadienne que l'on retrouve en proportion le plus de personnes ayant choisi de passer les tests en français ; en deuxième position, on aperçoit sans surprise les « francophones » d'origine française. Néanmoins, on remarque que plus de 40% des francophones déclarés d'origine française et déclarant parler le plus souvent le français à la maison ont répondu au test en anglais ! Cette population étant assez nombreuse dans l'échantillon, on a produit le tableau 7, dans lequel on a, pour cette population seulement, croisé l'âge et le choix du test.



**Tableau 7 : Toutes régions moins Québec et Nord, se déclarant d'origine française, « francophone » et parlant surtout français au domicile. Croisement groupe d'âges et langue du test**

Pondéré et en nombre	Test en anglais	Test en français	Test en anglais	Test en français	Total général
16-25	29%	71%	41	105	146
26-35	47%	53%	69	105	174
36-45	41%	59%	133	168	301
46-55	42%	58%	131	177	308
56-65	47%	53%	127	169	296
> 65	48%	52%	137	225	362
Total général	43%	57%	638	949	1587

Dans le tableau, on remarque un écart important entre les jeunes de moins de 25 ans et les adultes des autres groupes d'âge. Il s'agit sans doute de l'effet d'une scolarisation en français pour une partie de cette population « francophone » qui, logiquement, pousse ces jeunes à répondre dans la langue qu'ils utilisent à l'école, alors que les adultes eux travaillent certainement plus massivement en anglais et se considèrent certainement comme plus à l'aise face à des tâches écrites de test dans la langue qu'ils utilisent (probablement) dans leur travail.

Le questionnaire comprend aussi des items portant sur la langue de scolarisation au primaire et au secondaire. Les résultats relevés par Jean-Pierre Corbeil montrent que majoritairement les « francophones » ont été scolarisés en français, mais avec cependant pour les « francophones » hors Québec de forts pourcentages de scolarisation en anglais.

Pour le reste, les données ayant trait aux habitudes culturelles ne donnent pas d'information sur la langue de lecture des journaux, des livres, ni sur la langue de travail (bien qu'on puisse supposer que, pour de nombreux « francophones » hors Québec cette langue soit l'anglais). En fait, on n'a pas d'informations sur les pratiques langagières des interviewés en dehors de leur domicile. Pourtant de telles données auraient permis de conforter ou d'infirmer le caractère francophone des enquêtés.

On ne s'étendra pas sur les comparaisons de niveau de réussite aux tests qui sont proposées par le rapport, car comme le reconnaît lui-même Jean-Pierre Corbeil, «L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003, tout comme la précédente Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes de 1994, n'est pas une enquête qui consiste à distinguer ceux qui sont « alphabétisés » de ceux qui sont « analphabètes » (Corbeil, 2006, p. 29). Il n'existe pas de critère arbitraire permettant de distinguer les adultes qui possèdent ces compétences de ceux qui ne les possèdent pas.» Ce qui par extension signifie qu'on ne peut pas dans l'EIACA déterminer des niveaux de compétence. Ce qui est d'ailleurs confirmé par l'expertise américaine sur une enquête utilisant la même méthodologie statistique (2006), ou encore les publications du Ministère de l'éducation français (2011).



### **3. Quelques remarques linguistiques pouvant éclairer les constatations précédentes**

Les tests de l'enquête EIACA ont été proposés en deux langues : l'anglais et le français, c'est-à-dire dans les deux langues officielles (standardisées) du Canada. Pourtant, il n'est pas certain du tout que les locuteurs déclarant parler français parlent réellement un français standardisé. Le mot langue ne recouvre probablement pas la même réalité linguistique quand on parle de « langue du test » et quand on parle de « langue » parlée à la maison ou de première « langue » parlée par l'individu.

Les linguistes savent bien que la notion de langue peut être complexe et dans un certain nombre de cas discutée. Dans la littérature concernant la communication orale (par extension sa forme écrite dans un système « phonotypique »), le langage peut être appelé langue<sup>4</sup>, dialecte, patois, jargon, variété, suivant des critères divers sur lesquels les auteurs ne sont pas tous d'accord. Le français a la chance de posséder pour décrire les codes de communication orale deux termes principaux, langage et langue, là où l'anglais ne possède que *language*. Une tendance actuelle semble consister à dénommer langues tous les codes oraux de communication pour peu qu'ils soient articulés au sens Saussurien. Le terme de langue s'étend même à des codes de communication non oraux (langue des signes) alors que le terme langage est utilisé depuis longtemps en informatique pour désigner les systèmes de codification des instructions aux ordinateurs. Il peut donc être important, compte tenu de cette situation de profusion de sens et d'emplois de proposer une définition des deux mots qui puisse jouer un rôle efficace de clarification.

Bien entendu, le langage est un objet d'étude pour de nombreuses disciplines scientifiques parmi lesquelles on peut citer sans être exhaustif, outre la linguistique, la sociologie, la philosophie, mais aussi la psychologie, la didactique, l'ethnologie, l'anthropologie, l'histoire, ... ou encore parmi les sciences dites dures : la physique, l'acoustique, la neurobiologie. Toutes s'intéressent aux activités langagières des hommes ou aux conditions nécessaires à leur réalisation. Pour les besoins de cette étude, nous insisterons sur les aspects suivants :

- Le langage en tant qu'outil négocié de la communication ;
- L'évolution « écologique » des langages ;
- Le langage marqueur de l'identité ;
- Le langage, la langue et l'identité : inscrit dans un ensemble sociopolitique historique complexe.

#### *Le langage en tant qu'outil négocié de la communication*

Le langage sera abordé en tant qu'outil négocié de la communication, en considérant que lors de chaque interaction langagière, orale, écrite ou autre, l'instrument de communication inhérent fait l'objet d'une négociation entre les participants de celle-là, que leur présence soit physique ou non. Le terme « négociation » utilisé tout au long de ce texte permet de tenir compte dans la description des interactions langagières à la fois des rapports de force, symboliques ou réels, du poids de l'habitus<sup>5</sup>, de l'influence des structures sociales, mais aussi de la marge de liberté des individus concrètement engagés dans l'interaction

---

<sup>4</sup> Parfois d'autres langages accèdent à la qualification de langue, comme le langage des signes employé par les sourds.

<sup>5</sup> Au sens de Pierre Bourdieu.



langagière. À partir de cette conception d'un langage et de ses instruments dialogiquement négociés, alors que la plupart des classifications des productions langagières tentent une caractérisation de ceux-ci à partir du contexte ou d'une nature propre particulière, on posera une distinction entre langue et langage reposant sur les caractéristiques des acteurs de la négociation des outils et les conditions de celle-ci.

L'homme est un animal social et (donc) communicant. À la recherche des compétences clés pour une vie accomplie et efficace les experts du projet DeSeCo (*Defining and Selecting Key Competencies*) de l'OCDE sont remontés aux compétences les plus essentielles de la vie en société. Cecilia Ridgway résume leurs points de vue de la façon suivante : « La seule compétence clé véritablement universelle est la capacité à rejoindre ou former des groupes sociaux et d'y participer efficacement. Pour leur survie matérielle et psychique, pour leur conscience de soi, pour leurs identités propre et sociale, les êtres humains sont dépendants tout au long de leur vie de leurs liens avec les autres » (Rychen & Salganik, 2001, p. 206).<sup>6</sup>

L'être humain utilise toutes sortes de vecteurs pour entrer en contact avec ses congénères et pas seulement avec eux. S'il fallait retenir une tendance forte, ce serait que l'humain cherche en général à améliorer l'efficacité ou l'efficience de sa communication par la négociation permanente des conditions et des outils nécessaires à sa réalisation. En effet, avec ses interlocuteurs, il doit sans cesse adapter sa façon de communiquer à la fois à ceux-ci et aux circonstances de la communication. Ses interlocuteurs étant dans une posture semblable, la situation de communication implique une négociation dialogique permanente des outils de celle-ci.

Parmi toutes les possibilités de communication utilisées par les humains, la plus visible, la plus ordinaire, la plus partagée à l'échelle du globe est certainement celle ayant recours à la parole. En s'inspirant librement d'André Martinet on pourrait écrire : *le langage a un mobile qui est la satisfaction des besoins de celui qui parle. C'est là la cause déterminante d'un effet qui va être la production d'un énoncé linguistique. Mais il y a aussi autre chose : la considération non seulement des besoins de celui qui parle, mais aussi des connaissances de celui qui écoute. Parce que celui qui parle veut arriver à ses fins, en d'autres termes veut satisfaire son besoin, il faut que l'autre coopère, que l'autre comprenne ce qui est dit : il s'agit de négocier.*<sup>7</sup>

### *L'évolution « écologique » des langages*

Comme produit d'une interaction négociée, le langage est aussi appelé à évoluer et la rapidité de cette évolution dépend des circonstances.

Ce phénomène d'adaptation est permanent et général, quel que soit le stade de perfectionnement du langage ou sa nature. En effet, du fait de la perpétuelle évolution des groupes dont les individus sont membres et des situations de communication dans lesquels ces groupes peuvent se retrouver<sup>8</sup>, les

---

<sup>6</sup> Traduction de: « The only truly universal key competency is the ability to join, form, and function effectively in social groups. For material and psychological survival, for a sense of self, identity, and social meaning, human beings are dependant on ties to others throughout their lives. »

<sup>7</sup> L'original dit : «... que l'autre comprenne ce qui va être dit : il s'agit de convaincre » (Martinet, 1989).

<sup>8</sup> « Tout signe, nous le savons, résulte d'un consensus entre des individus socialement organisés au cours d'un processus d'interaction. C'est pourquoi les formes du signe sont conditionnées autant par l'organisation sociale desdits individus que par les conditions dans lesquelles l'interaction a lieu » (Volochinov, 1977, p. 96).<sup>41</sup>, en italique dans l'original).





individus sans cesse sont amenés à mettre sur le marché linguistique (Bourdieu, 1982) des innovations langagières, à retirer celles qui ne « fonctionnent » pas ou celles qui ont trop vieilli, à conserver celles qui sont efficaces par rapport à leur objectif de communication ou font sens dans l'affirmation ou la recherche d'identité d'un groupe social donné. Le groupe s'enrichit des négociations langagières réussies de ses membres en les capitalisant, dans la mesure du possible et dans un souci d'économie.

On pourrait dire en paraphrasant une seconde fois Martinet<sup>9</sup> *qu'un langage change parce qu'il fonctionne et réciproquement*. Il change parce que, quel que soit son degré de capitalisation des négociations passées, quelle que soit son efficacité, ou peut-être en raison de ces dernières, il va être utilisé dans des situations nouvelles qui vont nécessiter son adaptation, son changement. Parce que le langage se sera adapté aux situations, donc parce qu'il aura changé, il sera amené à être d'autant plus employé.

En quelque sorte, l'évolution écologique des langues est fondée sur l'adaptation de l'individu en matière de communication avec son environnement humain proche dans une situation de non-imposition stricte d'une norme extérieure à la situation de communication. Il est probable que c'est ce mode de fonctionnement écologique (pour reprendre un terme de Haugen, puis de Calvet) qui probablement préside à la naissance, à la différenciation, à la mort des langages. Cette forme d'évolution linguistique « écologique » est sans cesse à l'œuvre depuis que l'homme communique<sup>10</sup>. Dans beaucoup de sociétés fortement administrées, elle n'est plus la seule, elle se combine avec d'autres.

Chaque individu est porteur d'une palette de moyens de communication avec ses semblables qui lui permettent entre autres de satisfaire au moins une partie de ses besoins de communication et d'affirmer une identité, qui ne cesse de se modifier à la fois en fonction de l'expérience propre de l'individu, mais aussi de l'évolution générale des langages auxquels il est confronté ou des langues auxquelles il peut faire référence.

À de très rares exceptions, les individus n'ont jamais à négocier complètement avec leurs interlocuteurs le langage de communication qu'ils emploient (ou qu'ils vont employer). Le langage porte en lui la trace des négociations passées et son utilisation crée une sorte de lien entre le locuteur et des groupes dont il peut vouloir se réclamer. Ainsi, il est très souvent considéré, par les locuteurs eux-mêmes, ou les observateurs, comme une marque d'appartenance à un groupe, le groupe des pairs en matière de langage. Les locuteurs ayant un peu de recul sur leurs pratiques langagières précisent généralement à leurs interlocuteurs identifiés comme non-membres du groupe auquel leur façon de parler va faire référence, annoncent le recours à ce langage de pairs ; « Ici on dit ... » et s'ils ne se sentent pas (ou ne veulent pas se montrer) comme le groupe auquel leur langage va faire référence ils disent : « On parle comme les gens d'ici », ce qui sous-entend que d'autres personnes qui ne sont pas d'ici parlent différemment.

Selon les conceptions précédentes, la disparition d'un langage correspond à la disparition des traces de ces négociations vieilles parfois de millénaires. Elle constitue en ce sens une perte irremplaçable. Les négociations autour de l'instrument de communication se sont faites de manière à le rendre plus

---

<sup>9</sup> « Ce n'est pas un paradoxe de dire qu'une langue change parce qu'elle fonctionne » (Martinet, 1989, p. 31).

<sup>10</sup> « ... si nous portons un regard « véritablement » objectif sur la langue, un regard, pour ainsi dire oblique ou plutôt dirigé d'en haut, nous ne trouverons pas trace d'un système de normes immuables. Au contraire, nous serons confrontés à l'évolution ininterrompue des normes de la langue » (Volochnov, 1977, p. 96).



performant dans une situation donnée. Le langage, résultat de ces négociations, porte indirectement les traces de ces circonstances en ce qu'il porte les solutions retenues par les membres du groupe pour satisfaire leur besoin de communication dans les circonstances qui leur étaient propres. C'est parce qu'il a fallu négocier un langage pour communiquer une vision du monde qu'en quelque sorte celui-ci la porte.

### *Le langage marqueur de l'identité*

Le langage n'est certes pas la seule façon d'afficher une identité, qui peut s'exprimer de toutes sortes de façons, mais il y concourt grandement et il renvoie souvent à un ancrage, une attache géographique, un lien au territoire né de l'attachement de la communauté linguistique à ce territoire. Cette référence qui semble tribale, est en fait moderne puisque des pays comme la Suisse ou la Belgique découpent leur territoire en zones linguistiques. Ce lien trouve sans doute son origine dans le fait que par le passé et encore aujourd'hui dans de nombreux endroits les groupes sont souvent, à l'échelle d'une vie humaine, peu mobiles géographiquement.

Le choix du langage comme marqueur d'une identité repose aussi sur l'idée que la connaissance/pratique des codes de communication propres à un groupe humain, est une marque extériorisée d'appartenance à celui-ci. Le groupe étant pour sa part perçu comme lieu privilégié de la négociation langagière. Cela joue en l'absence ou en complément d'autres marqueurs de l'identité, tels que l'apparence physique, par exemple. De nos jours encore il existe encore une corrélation forte entre le langage pratiqué habituellement et l'appartenance à un groupe ethnique ou national. Le langage étant un instrument négocié de communication, mais aussi d'échange entre les individus, il s'est en général développé, différencié à l'intérieur de groupes pour répondre aux besoins de ceux-ci. Il porte ainsi une dimension identitaire que l'on pourrait également qualifier d'historique, en ce sens qu'il est lié à l'histoire du groupe, au développement ininterrompu de tout groupe d'individus, ce qui renvoie aussi à une histoire individuelle de chaque individu marquée par son entrée ou sa sortie du groupe, etc.

### *L'inscription dans un ensemble sociopolitique historique complexe : du langage à la langue*

À nos yeux, le mot langage devrait être utilisé pour le code négocié entre des individus dans une relation interactive dans le cadre d'une situation de communication orale ou écrite. En revanche, tout langage dont la négociation ne se fait pas de façon dialogique entre les participants à une situation de communication donnée, mais par des « experts » dans une démarche métalinguistique devrait recevoir le qualificatif de langue. La distinction langage/langue qui est proposée permet de dépasser la « contradiction » relevée par André Martinet : « *Tous ceux qui ont assez réfléchi à ce que sont le langage et les langues se sont heurtés à la contradiction qui semble résulter du fait qu'une langue change à tous les instants sans jamais cesser de fonctionner pour la communication ...* » (1989, p. 40). À chaque instant, ce sont les langages utilisés par les interlocuteurs qui évoluent en raison du processus de négociation généralisé des instruments de communication. Dans la mesure où l'on confond langage et langue, les adaptations du langage à la situation de communication non prévues dans la langue sont perçues comme



des évolutions de celle-ci. Plus exactement, le corpus des communications langagières faisant plus ou moins explicitement référence à une langue donnée est en permanente expansion.<sup>11</sup>

La distinction entre langue et langage proposée ne repose pas sur des différences intrinsèques entre les deux catégories qu'il serait possible de théoriser, mais sur les différences de statuts des individus qui sont acteurs de la négociation des outils de communication langagière. Le langage s'éloigne du champ d'analyse du linguiste, qui doit se recentrer sur les langues, mais il est central dans celui du sociolinguiste, qui trouve du même coup sa spécificité.

L'analyse de fragments de corpus montre, pour peu que ces derniers soient le moins importants, que les locuteurs faisant référence à une langue donnée font généralement dans les situations de communication orale des écarts par rapport à cette référence. Ces écarts peuvent être dus, entre autres, à une maîtrise partielle de la langue de référence s'ils sont observés d'un point de vue normatif, au mécanisme évoqué plus haut de proposition d'innovations langagières, ou encore à une volonté délibérée de donner un sens particulier au discours (écarts volontaires et calculés).

En fonction de divers critères dont, en particulier, la capacité à satisfaire les besoins en communication d'autres locuteurs que ceux impliqués dans la négociation initiale, les innovations produites dans les échanges langagiers vont pouvoir « remonter » jusqu'aux experts pour être éventuellement incorporées à la langue, après vérification par ces derniers de leur caractère réellement innovant et/ou de leur utilité. Claude Favre de Vaugelas, le reconnaissait dès les premières lignes de son célèbre *Remarques sur la langue française* (1996 [1647]) : « Ce ne sont pas ici des lois que je fais pour notre langue de mon autorité privée ; je serais bien téméraire, pour ne pas dire insensé, car à quel titre et de quel front prétendre un pouvoir qui n'appartient qu'à l'usage, que chacun reconnaît pour le maître et le souverain des langues vivantes ? »

Les langues n'évoluent donc que beaucoup plus lentement que les langages au point de paraître en comparaison immobiles. Dans des pays comme la France, cette stabilité est recherchée, souhaitée par une bonne part de la population, même si cette dernière pour ses besoins quotidiens ne suit pas à la lettre les préceptes qu'elle soutient par ailleurs. En d'autres mots, le langage des Français fréquemment ne se conforme pas au cadre de la langue française que par ailleurs ils vénèrent au point d'en ralentir dramatiquement l'évolution.

Les écarts à la norme, c'est à dire par rapport à la langue, ou les transgressions de cette dernière sont le plus souvent dénués d'un sens particulier, mais ils peuvent être volontaires, calculés. Quand ils le sont, ils ne prennent pleinement leur sens que par rapport à la force de la norme, à la prégnance du cadre linguistique. Par définition, ces écarts ne sont que rarement pris en considération par les experts en vue d'une intégration au cadre linguistique normalisé.

Généralement dans le cas d'un échange oral non médiatisé, le résultat de la négociation interindividuelle ne laisse de trace qu'au niveau des participants. A priori, les innovations qui ont pu être produites lors d'un échange n'ont de chance d'arriver aux experts que si elles sont reprises et atteignent une grande diffusion parmi les locuteurs utilisant comme référence la langue de ceux-là. Cela signifie qu'un grand nombre de locuteurs a dû accepter ces innovations, les réutiliser, en définitive modifier son

---

<sup>11</sup> *ibid.* »



langage, pour qu'à la suite des négociations multiples, moteurs de l'évolution écologique du langage commun, ce dernier se retrouve modifié. Dans une société moderne dans laquelle le langage oral est fortement médiatisé, la donne peut être quelque peu différente et on a pu souvent noter la rapidité de diffusion de certaines innovations langagières via les œuvres musicales populaires ou les films, par les émissions de radio ou de télévision. Cette vitesse de diffusion peut aboutir à une prise en compte plus rapide de ces nouveautés par les experts en vue d'une adaptation des contours de la langue visant à les englober.

La langue est donc un objet créé, structuré, et décrit par ces experts. Elle existe en dehors d'eux, au sens où elle n'est pas directement tributaire de leurs productions langagières en contexte et qu'ainsi elle devient à la fois objet d'étude, de discussion entre experts, mais aussi une référence pour la négociation du langage de communication utilisée dans certaines interactions langagières par ceux auprès desquels elle a été diffusée. La langue constitue en quelque sorte un cadre de référence dans lequel les échanges langagiers peuvent s'inscrire, même si en dernier ressort ils sont négociés par les interlocuteurs en contexte.

Pour un État moderne, la langue qu'il a choisie en raison des nécessités de son fonctionnement pour assurer sa communication interne comme externe doit devenir et rester accessible sur la période la plus longue possible à une partie importante de ses citoyens. L'atteinte d'un tel objectif demande une politique de gestion linguistique de la langue administrée qui se traduit, entre autres, par la standardisation de la langue (ou des langues) et, le plus souvent, par la mise en place d'institutions destinées à réguler/contrôler l'évolution des règles qui régissent le fonctionnement de cette langue, elle est généralement complétée par une législation définissant les domaines d'emploi obligatoire de cette langue privilégiée ainsi qu'un arsenal de mesures destinées à la protéger des autres langues. Enfin, une politique de diffusion active fondée sur la formation massive de la population doit être initiée. Cette tâche peut être assurée par les divers médias, mais aussi, surtout au début (historiquement), par la formation des adultes. Par la suite, les enfants étant destinés à devenir adultes et réputés moins productifs, c'est l'école qui fait office de lieu privilégié d'accès des jeunes générations à la langue d'État.

Dans les États modernes du XX<sup>e</sup> siècle, la politique de diffusion de la langue officielle (ou des langues) auprès des habitants, qui utilisent comme on l'a vu toutes sortes de parlars véhiculaires, a trouvé en l'École sa principale courroie de transmission. Généralement cette école est aussi une école d'État, même si cela n'a pas toujours été le cas au cours de l'histoire et que ce n'est pas partout le cas.

Cette fonction de diffusion est si prégnante que de nombreux auteurs ont souligné l'importance de l'école comme révélateur de la politique linguistique d'un pays : « Le choix des objectifs linguistiques de l'éducation doit dépendre et être solidaire de la politique linguistique. C'est essentiellement une décision politique qui, loin d'être indépendante de la politique linguistique et culturelle du pays en question, en est l'une des principales manifestations » (Siguan & Mackey, 1986).

La question du choix des biens culturels qui devraient être transmis aux générations montantes est une préoccupation largement partagée par les parents et au-delà par chaque société. Parmi ces valeurs, la langue tient une place particulière, car tout à la fois elle cristallise une certaine vision du monde et est le principal instrument de transmission des autres biens culturels.



Si l'apprentissage par de jeunes enfants d'un langage de communication intra familial peut paraître une démarche naturelle, il est de plus en plus le résultat d'un choix parental réfléchi qui intègre des paramètres extra familiaux, dont la langue de scolarisation est certainement un des plus importants.

Dans ce domaine, les parents de jeunes enfants, en tant que citoyens, peuvent certainement avoir une influence sur la détermination de la politique linguistique de l'État dans lequel ils vivent, mais la plupart du temps, dans la vie quotidienne, leur pouvoir d'action se trouve limité au choix, quand il leur est offert, de la langue (ou des langues) de scolarisation de leurs enfants.

On pourrait continuer à égrainer des remarques concernant le langage, la langue, les attitudes des individus ou des États, mais revenons à l'EIACA.

#### **4. Retour à l'enquête EIACA**

Comment ces notions tirées de la linguistique et de la sociolinguistique peuvent-elles permettre de jeter un autre éclairage sur les résultats des francophones vivant en situation minoritaire dans le cadre de l'enquête EIACA ?

L'intérêt de la distinction entre langue et langage, et particulièrement entre langue écrite et langage oral est que ce qui est testé dans l'enquête EIACA est la compréhension de la langue écrite française canadienne standardisée, alors que ce qui est collecté par le questionnaire biographique correspond à une catégorisation du langage utilisé par les interviewés dans leur sphère privée selon leur propres critères, selon leurs représentations et peut-être même selon leur conception de leur identité.

Le langage utilisé par les individus, même s'il a été au moment de la scolarisation encadré par la langue de l'école qui est (au moins dans l'idéal) la langue standardisée, peut être assez différent de ce que pourrait être la langue standardisée orale. Néanmoins, par construction de ses propres catégorisations ou par approximation, un individu peut très bien définir son langage comme étant du français, ce qui dans la pratique voudra dire qu'il est plus proche du français standard que des langages qu'il (et que son entourage) considère comme n'étant pas du français (de l'anglais peut-être).

D'autre part, pour ce qui est de la langue maternelle identifiée en réponse au questionnaire biographique (dans l'enquête EIACA), nous sommes devant une déclaration et on sait bien ce que ces déclarations ont parfois de fragile. Par exemple au Belarus, où il existe deux langues officielles (le biélorusse ou biélorussien et le russe), la plupart des habitants (plus de 80%) déclarent lors des recensements que leur langue maternelle est le biélorusse. Pourtant, l'usage de la langue russe prédomine dans les échanges quotidiens (en particulier dans les villes où se concentre plus de 80% de la population) et les parents d'élèves choisissent massivement d'inscrire leurs enfants dans les établissements d'enseignement en russe ... Simplement les Biélorusses ne souhaitent pas être assimilés à leur voisins russes et la langue biélorusse (qu'ils connaissent tous au moins de façon basique) fait partie de l'identité dont ils se réclament. Si des tests semblables à ceux du PEICA leur étaient proposés avec une possibilité de choix de la langue de réponse, la plupart d'entre eux choisiraient de répondre en russe, même ceux qui se déclarent biélorussophones. Il est probable que ce phénomène se retrouve en partie dans les réponses des interviewés de l'enquête EIACA. Même si la question prend une forme objective en évitant de demander aux interviewés de déclarer simplement la langue qu'ils considèrent comme étant leur langue





maternelle<sup>12</sup> pour ne pas susciter une réponse affective à connotation identitaire, on ne peut néanmoins pas être sûr que ces éléments aient été complètement annihilés.

Dans le cadre de l'EIACA, l'instrument de communication orale se négocie lui aussi entre les participants à la situation. Cependant, comme dans toutes les négociations, les intervenants ne se trouvent pas dans des situations équivalentes. Il existe des rapports de force réels ou imaginaires, matériels ou immatériels, physiques, culturels, sociaux, etc. voire même de domination symbolique. Il est concevable qu'un (ou une) « francophone » marié(e) à une (un) anglophone, en territoire « anglophone » avec des enfants scolarisés en anglais utilise l'anglais à son domicile.

D'autre part, Isabelle Kreindler (1982) explique en analysant le cas soviétique comment l'objectif de l'unification linguistique (le russe étant considéré par Staline et par ses successeurs, surtout Brejnev comme une des trois ou quatre langues qui devaient subsister dans le monde à la fin du phénomène d'unification linguistique) a été instrumenté par la reconnaissance des langues autochtones et surtout par leur enseignement. En effet, en même temps que se produisait la standardisation des langages (en langues), on diminuait l'évolution écologique naturelle des langages et on instituait via l'école un contrôle sur l'emploi des langages (langues) locaux. En fait on créait surtout un appétit d'apprendre le russe (surtout chez les élites) en mettant en compétition les langues autochtones et le russe en matière de ressources bibliographiques, scientifiques et de possibilité d'études universitaires. Une fois cette étape de la scolarisation compétitive atteinte, les élites locales étaient les premières à délaisser leur langue nationale pour scolariser leurs enfants en russe, ce qui objectivement leur donnait plus de chance de rentrer dans les universités les plus prestigieuses de l'URSS situées à Moscou. Afin de donner encore plus de chance à leurs enfants, elles adoptaient le russe comme langue familiale. Le mimétisme des autres membres éduqués permettait au processus de continuer jusqu'à l'objectif final de la disparition totale des langues autochtones.

Ce constat rejoint les conclusions des travaux disponibles, ceux de Claude Hagège par exemple, qui montrent que parmi les trois grands types de politiques cités plus haut, celui qui est le plus propice à la disparition des langues non-dominantes est celui de la libre compétition entre les langues. Le modèle répressif amène à affaiblir la position d'une langue, mais en même temps il confère à la langue une image de symbole de la résistance et en général elle se retrouve, soutenue par réaction aux attaques dont elle est l'objet. C'est la levée de la répression qui la fera disparaître en l'absence de mesures compensatoires (Hamers & Blanc, 1983).

Cela a pratiquement été le cas au Belarus, comme dans les autres républiques soviétiques d'ailleurs, le processus n'ayant été interrompu, et de façon temporaire, qu'au moment de la dissolution de l'URSS. On remarque qu'un langage non standardisé et non codifié résiste mieux dans cette situation de concurrence à la disparition. Il n'est pas en concurrence avec la langue dominante standardisé et fait office presque uniquement, mais de façon forte d'indicateur identitaire. Il peut survivre très longtemps dans une

---

<sup>12</sup> La question posée lors de l'enquête était : « Quelle est la première langue que vous avez apprise à la maison pendant l'enfance et que vous comprenez encore ? »





situation en quelque sorte diglossique<sup>13</sup> comme l'a connu par exemple la Grèce moderne ou encore les régions françaises d'Outre-mer avec les créoles et le français standard.

L'analyse des derniers développements de l'exemple russe, postérieurs à l'analyse de Kreindler, montre qu'une langue standardisée placée en situation compétitive peut survivre à condition que ses locuteurs disposent d'un pouvoir législatif et qu'ils aient l'envie et la possibilité de l'utiliser pour protéger la langue minoritaire de la langue majoritaire. Cela a été le cas dans toutes les républiques ex-soviétiques qui ont très vite promulgué des lois sur les langues favorisant la langue nationale, parfois utilisée par une fraction minoritaire au moment de la loi. C'est le cas aussi en France avec le Corse qui bénéficie de la protection de l'assemblée de Corse qui a pouvoir de légiférer dans le domaine de la langue<sup>14</sup>. Ainsi, contrairement à ce que l'on pense généralement, le Corse est la langue régionale la plus enseignée en France, bien devant l'Alsacien, le Basque ou le Breton par exemple. Il semble que dans le cas canadien, le Québec fasse partie de ces entités politico-administratives qui ont légiféré dans le sens de la protection de la langue locale, en la rendant incontournable dans un certain nombre d'actes de la vie sociale (Hagege, 1992). La situation dans les autres régions du Canada peut être rapprochée des situations concourant à l'assimilation linguistique des locuteurs de la langue (langage) minoritaire par ceux de la langue (langage) majoritaire. Néanmoins, la situation scolaire n'est pas semblable à celle du Belarus, en raison de la présence du Québec qui offre un choix possible de scolarisation supérieure en français et des emplois de haut niveau dans cette langue. Cette particularité pourra certainement freiner la régression de la pratique de la langue ou des langages se référant au français canadien, mais rien ne permet de dire si cette régression sera stoppée.

### *En guise de conclusion*

Il apparaît que les questions importantes concernant les choix linguistiques des individus en situation de test puissent ne pas vraiment trouver de réponses définitives dans le cadre des informations collectées lors de l'enquête EIACA

Aussi complète que paraisse l'enquête EIACA sur le plan biographique, notons qu'on ne sait pas grand-chose de l'environnement linguistique des répondants et de leur représentation de leur pratique langagière. Il aurait été utile, par exemple, de connaître la langue (le langage) parlée par le conjoint ou les enfants de l'interviewé, car cette donnée aurait pu expliquer dans certains cas le fait que le locuteur « francophone » au sens de l'enquête utilise un langage proche de l'anglais standard au domicile. On pourrait aussi penser à l'ajout de questions auprès des locuteurs de langues minoritaires qui porteraient sur la vision de l'avenir de leur langue (langage), ou encore sur la langue qu'ils souhaitaient voir pratiquer par leurs enfants (ou petits enfants) et pour quelles raisons ?

En s'appuyant encore sur une enquête menée au Belarus en 1997, par le sociologue K. G. Lapich (1998) qui a proposé à des étudiants (biélorusses et russes) de nombreux établissements supérieurs cinq définitions de ce qu'est une langue maternelle (voir tableau ci-dessous) on voit bien que c'est la

<sup>13</sup> On n'utilise pas la définition classique de la diglossie cohabitation de deux variétés spécialisées d'un même langage, généralement une version standardisée et une version essentiellement orale.

<sup>14</sup> La seule limitation étant la constitution française qui précise depuis le 25 juin 1992 que « La langue de la République est le français » (article 2).



conception de la langue maternelle, directement liée à l'identité, soit ethnique soit culturelle, qui prédomine. La notion de langue maternelle, langue utilisée dans la famille est très minoritaire. Les étudiants biélorusses (pour le plus grand nombre) désignent le biélorusse comme langue maternelle, en dépit de l'utilisation depuis le plus jeune âge de la langue russe dans leur famille. Et il y a fort à parier qu'ils choisiront le russe pour répondre à un test cognitif.

Compréhension de la notion de « langue maternelle »

	Biélorusse	Russe
La langue maternelle, c'est la langue de ma nationalité	59,4	44,2
La langue maternelle, c'est la langue avec laquelle s'est créée la culture nationale	34,9	30,8
La langue maternelle, c'est la langue avec laquelle je suis associé à l'avenir de mon État	18,4	5,8
La langue maternelle, c'est la langue dont je me sers le mieux	7,1	15,4
La langue maternelle, c'est la langue que l'on parle dans ma famille	6,1	17,3

Des questions similaires seraient peut-être intéressantes à poser au Canada.

Organiser des passations de tests comparables, voire similaires, dans plusieurs langues comme dans l'exemple luxembourgeois, à un moindre degré français, apporterait de précieuses informations sur la maîtrise des langues nationales canadiennes par les populations en situation linguistique minoritaire.

Ainsi l'idéal serait certainement de conduire une enquête sociolinguistique ciblée sur la seule population des personnes se reconnaissant comme francophones et résidant dans des territoires peuplés par une majorité de personnes anglophones. Le sujet le mérite certainement.



### Références

- Bakhtine, M. (Volochinov, V. N.) (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. [Première édition sous le nom de Volochinov, Leningrad, 1929.] Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Corbeil, J.-P. (2006). *Le volet canadien de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003 (EIACA) : état de la situation chez les minorités de langue officielle*. Ottawa : Statistique Canada.
- de Vaugelas, C. F. (1996 [1647]). *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. Paris : Éditions Ivrea.
- Hagege, C. (1992). *Le souffle de la langue*. Paris : Odile Jacob.
- Hamers, J., & Blanc, M. (1983). *Bilinguisme et bilinguisme*. Bruxelles : Mardaga.
- Kreindler, I. (1982). The changing status of Russian in the Soviet Union. *International Journal of the Sociology of Language*, 33, 7-39.
- Lapich, K. G. (1998). Natsiialnaiia kachtoïnasti i natsiialnaiia samasviadomacts. *Adoukatsii i vikhvanié*, 2 (74).
- Martinet, A. (1989). *Fonction et dynamique des langues*. Paris : Armand Colin.
- Rychen, D. S., & Salganik, L. H. (2001). *Defining and selecting key competencies*. Göttingen, Germany : Hogrefe & Huber.
- Siguan M., & Mackey, W. F. (1986). *Éducation et bilinguisme*. Paris : UNESCO.
- Wagner, S. (2002). *Alphabétisme et alphabétisation des francophones au Canada : Résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA)*, en collaboration avec J. P. Corbeil, P. Doray et É. Fortin. Ottawa : Statistique Canada.